



*pour une planète vivante\**

**WWF France**

Bois de Boulogne  
1 carrefour de Longchamp  
75016 Paris  
France

Standard : 01 55 25 84 84  
Fax : 01 55 25 84 74

## Communiqué de Presse

Paris, le 26 juillet 2010

### Protection de l'ours dans les Pyrénées : encore un effort !

A l'occasion de la réunion du comité de massif Pyrénéen de ce jour, la secrétaire d'État à l'Écologie Chantal Jouanno a annoncé sa volonté de réintroduire prochainement une ourse dans les Pyrénées occidentales et s'est engagée à remplacer tout ours qui disparaîtrait. Le WWF prend acte de cette décision des pouvoirs publics car elle envoie un signal fort aux opposants « Tout ours braconné ou mort accidentellement sera remplacé rapidement ! ». Cependant, le WWF souhaite rappeler que cette décision ne répond pas à l'ambition de faire des ours une espèce non menacée de disparition sur le territoire métropolitain.

Depuis la mort en 2004 de Cannelle, dernière femelle de souche pyrénéenne, il n'y avait plus de femelle dans les Pyrénées Atlantiques. La décision qui vise à remettre une femelle est donc une bonne nouvelle mais c'était bien le minimum, étant donné la situation actuelle de la population ursine dans le massif des Pyrénées. « En effet, la modélisation faite par les scientifiques après la mort de Cannelle montrait qu'au moins deux femelles devaient être réintroduites dans cette partie des Pyrénées pour éviter le harcèlement par les mâles et minimiser les risques d'infanticides. Les autres femelles des Pyrénées centrales, moins mobiles que les mâles, n'ayant aucune probabilité de migrer dans cette partie du massif » rappelle Christine Sourd, Directrice adjointe des programmes du WWF-France en charge de la biodiversité.

Ainsi, si le renforcement présenté aujourd'hui peut offrir au noyau atlantique la possibilité de ne pas disparaître à court terme, il ne suffira hélas pas à faire atteindre à la population ursine des Pyrénées le « statut favorable de conservation » exigé par la directive européenne Habitats. En effet, remplacer les ours disparus voudrait dire retrouver l'effectif de 1976, soit plus de 35 animaux recensés sur le versant français, ce qui à l'époque était déjà jugé limite. En conséquence, d'autres réintroductions sont nécessaires.

A ce sujet, le WWF met en garde celles et ceux qui seraient trop prompts à vouloir faire des Pyrénées un massif sans ours en rappelant que la France est actuellement sous le coup d'une plainte au niveau européen pour ne pas respecter ses engagements relatifs à la protection de l'ours brun comme l'y contraint la directive Habitats Faune Flore.

Selon Serge Orru, Directeur général du WWF-France « La question n'est pas d'être pour ou contre l'ours mais de permettre de vivre avec l'ours en créant les conditions d'une coexistence pacifique et harmonieuse entre les activités pastorales et ce symbole historique de l'identité des Pyrénées. Comment se fait-il que l'on reste sur des crispations inutiles et dépassées pour les derniers ours des Pyrénées alors que cela se passe plutôt bien en Slovénie, en Roumanie ou en Finlande où, les populations d'ours dépassent plusieurs centaines de bêtes et sont souvent une ressource économique majeure pour ces pays ? En cette année internationale de la biodiversité, la France doit avoir le courage d'entamer sa révolution culturelle sur la biodiversité et comprendre que sa richesse est une chance économique. »

#### Contact presse :

Camille Lajus – Responsable presse / 01 55 25 84 61 – 06 15 39 24 95 / [clajus@wwf.fr](mailto:clajus@wwf.fr)

\* *for a living planet*®

**Reconnue d'Utilité Publique par le décret du 24 mars 2004 et bénéficiant des articles 5 et 20 de la loi du 23 juillet 1987.**

Faites un geste pour la planète : réduisez votre empreinte et soutenez le WWF

Retrouvez-nous sur [www.wwf.fr](http://www.wwf.fr)